



LPA Lycée Professionnel Agricole -Lycée des Services en Savoie
13 avenue Henry Bordeaux 73160 Cognin
lpa.cognin@educagri.fr
tel : 04 79 69 07 66
<https://cognin.ent.auvergnhonealpes.fr/>

Directrice Mme Gherardi

Les procédures d'inscription Rentrée 2020

4EA

Un entretien individuel est recommandé.

Une **fiche de candidature** est à renseigner et à renvoyer à l'établissement scolaire **avant le 29 mai 2020** (voir site LPA Cognin).

Une décision est donnée par une **commission interne mi-juin**.

A l'issue de cette commission, un **dossier d'inscription sera envoyé à la famille**.

3EA

Un entretien individuel est recommandé.

1ère étape : une **fiche de candidature est à renseigner** et à renvoyer à l'établissement scolaire **avant le 4 mai 2020** (voir site LPA Cognin).

2ème étape : le collège d'origine instruira, avec la famille, un dossier académique : dossier de candidature en «3ème Enseignement agricole »

3ème étape : dossier à renvoyer au LPA de Cognin

Une décision est donnée par une commission académique.

CAPA SAPVER (Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural)

En fonction de votre établissement, vous devrez exprimer vos vœux d'orientation par le biais de **fiches navettes « papier »** ou directement en ligne via les **téléservices d'orientation et d'affectation**.

Puis votre collège saisit vos vœux définitifs sur le portail académique **AFFELNET**.

Les résultats de la procédure d'affectation sont communiqués aux établissements fin juin.

Le jour même, nous contactons les familles des candidats affectés en CAPA SAPVER et leur transmettons un dossier d'inscription à remplir et nous retourner.

Seconde Bac pro SAPAT (Services Aux Personnes et Aux Territoires)

En fonction de votre établissement, vous devrez exprimer vos vœux d'orientation par le biais de **fiches navettes « papier »** ou directement en ligne via les **téléservices d'orientation et d'affectation**.

Puis votre collège saisit vos vœux définitifs sur le portail académique **AFFELNET**.

Les résultats de la procédure d'affectation sont communiqués aux établissements fin juin.

Le jour même, nous contactons les familles des candidats affectés en 2nde pro SAPAT et leur transmettons un dossier d'inscription à remplir et nous retourner.

1ère Bac Pro SAPAT (Services Aux Personnes et Aux Territoires)

Un entretien individuel est recommandé.

Pour les élèves issus d'une autre filière, ou d'un autre bac professionnel, il est nécessaire de **faire un dossier passerelle pour une admission en 1ère**.

Votre établissement d'origine gère la candidature via la **procédure académique AFFELNET** ;

Les résultats sont communiqués fin juin.